

LA CROIX mardi 22 juillet 2025

ÉCO&TRANSITION

Le recyclage des vêtements, un modèle à bout de souffle

— Les relations entre les acteurs de la filière de revalorisation des déchets textiles se sont détériorées ces dernières semaines.

— L'entreprise de collecte de vêtements Le Relais est en grandes difficultés.

L'entreprise d'insertion La Tresse liquidée en mars, l'association Abi 29 en redressement judiciaire en mai, la Croix-Rouge et Le Relais qui ferment leurs points de collecte de vêtements respectivement en juin et juillet... La filière de revalorisation des déchets textiles, en particulier du côté de l'économie sociale et solidaire (ESS), vit une crise sans précédent. « *On est face à l'effondrement du système de valorisation des déchets textiles* », explique Julia Faure, cofondatrice de la marque de vêtements française Loom et coprésidente du Mouvement impact France. « *Avec la fast fashion, il y a toujours plus de vêtements à trier, ce qui coûte cher, et de moins en moins de ces vêtements ont de la valeur. Or, c'est ce qui permet normalement aux structures de tri de rentrer de l'argent grâce au réemploi, à la revente.* » L'équation de la crise actuelle est simple : les débouchés ne parviennent plus à absorber la surproduction de vêtements et à rentabiliser le coût du tri.

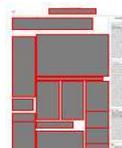
Aujourd'hui, un vêtement en borne de collecte a trois options pour être revalorisé : réemploi, recyclage ou valorisation énergétique. S'y ajoute en dernier recours

l'élimination, souvent par incinération, du vêtement. Sur les 80 000 tonnes de vêtements triées annuellement par le principal acteur de la collecte en France, Le Relais, près de 50 % ont une seconde vie (réemploi) ; 40 % sont recyclées, dont 20 % en France via une usine qui en sépare les fibres – pour faire de l'isolant pour maison par exemple –, et le reste est broyé en combustibles solides de récupération (CSR) pour la valorisation énergétique. « *Le réemploi est la seule option qui dégage vraiment des recettes* », souligne Emmanuel Pilloy, président du Relais France. Parmi les vêtements gardés pour la seconde main, seul un sur cinq reste en France. La majorité est exportée – une petite partie vers les pays de l'Est, et plus de 60 % vers le continent africain selon Relais France –, ce qui nourrit une polémique de longue date : revendue par des acteurs privés sur les marchés locaux, une partie de ces vêtements, invendue, finit dans des décharges à ciel ouvert. « *Nous sommes prêts à réduire l'export, mais il n'y a pas assez de débouchés en France*, explique Emmanuel Pilloy. *Le recyclage est peu développé et déficitaire pour nous, et nous n'avons pas le droit de dépasser 10 % de CSR.* »

Ce problème systémique est renforcé par une nouvelle tendance : les exportations de seconde main venues d'Asie à destination du continent africain se multiplient aussi, tirant les prix vers le bas, et saturant les marchés

locaux. Les recettes d'acteurs de l'ESS comme Le Relais en pâtissent. En difficulté, Le Relais a mis en cause l'éco-organisme Refashion qui joue un rôle central dans le système de recyclage du vêtement en France. Cette société privée centralise en effet les écocontributions payées par les marques pour chaque vêtement neuf vendu (moins de 4 centimes par vêtement en moyenne). Ces écocontributions financent la filière de revalorisation des déchets textiles, sur le principe du pollueur-payeur, et sont reversées par Refashion aux acteurs de la collecte, du tri, du réemploi, et du recyclage. Un nouveau cahier des charges pour encadrer la filière de valorisation des déchets textiles est en cours de négociation. Les acteurs de l'ESS redoutent que Refashion sollicite des entreprises qui ne font pas de l'insertion – à la différence de l'ESS – pour prendre en charge une partie de la collecte et de la revalorisation. En effet, selon plusieurs observateurs, les grandes marques qui siègent au conseil d'administration de Refashion auraient intérêt à faire baisser le coût de revalorisation. En réaction, le collectif En mode climat a appelé à réformer la gouvernance de Refashion. Et en juin, Emmaüs, ESS France, le Secours catholique et le Réseau national des ressourceries et recycleries ont demandé à l'exécutif de faire le nécessaire pour que les emplois locaux non délocalisables de la filière soient maintenus.





À court terme, Le Relais et d'autres acteurs de l'ESS lui demandent une augmentation temporaire sur le prix de la tonne de vêtements triés, actuellement à 156 €. Pour marquer l'urgence de la situation, Le Relais a notamment fermé mardi 15 juillet ses bornes de collecte et déposé des montagnes de vêtements devant des enseignes comme De-

cathlon ou Kiabi, qui siègent au conseil d'administration de Refashion. « *Payer plus cher pour faire durer un modèle fragile? - Non* », a déclaré en réponse l'éco-organisme, qui reproche au Relais un « *modèle hérité des années 2000* » atteignant ses limites « *sociales, écologiques et économiques* ». Le ministère de la transition écologique a finalement

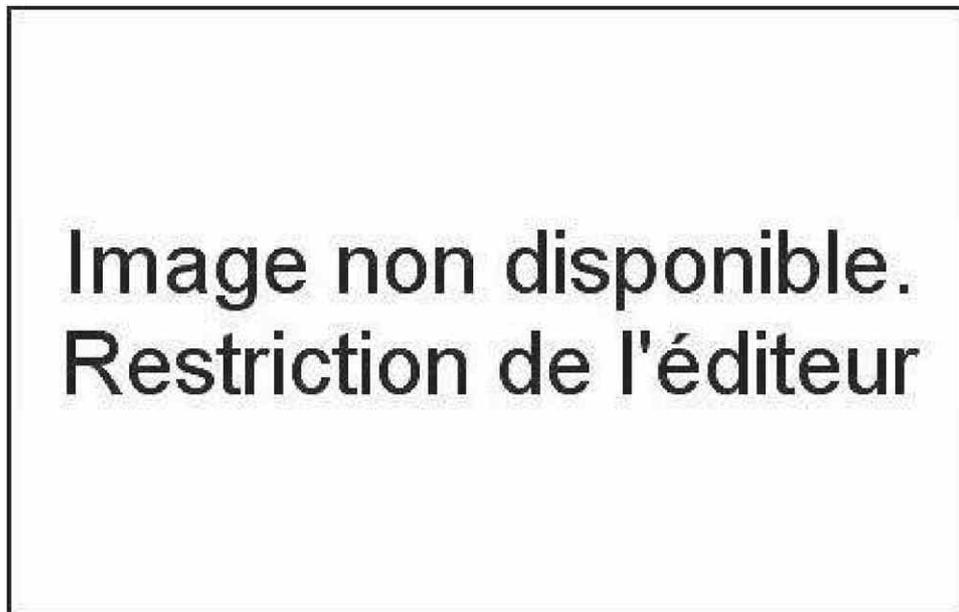
proposé un compromis vendredi 18 juillet à 223 € la tonne, grâce à un soutien de 15 millions d'euros supplémentaires.

Gabrielle Richard

« *Avec la fast-fashion, il y a toujours plus de vêtements à trier.* »

L'ESS redoute de perdre une partie du marché

Un nouveau cahier des charges pour encadrer la filière de valorisation des déchets textiles est en cours de négociation. Les acteurs de l'ESS redoutent que Refashion sollicite des entreprises qui ne font pas de l'insertion - à la différence de l'ESS - pour prendre en charge une partie de la collecte et de la revalorisation. En effet, selon plusieurs observateurs, les grandes marques qui siègent au conseil d'administration de Refashion auraient intérêt à faire baisser le coût de revalorisation. De son côté, le collectif En mode climat a appelé à réformer la gouvernance de Refashion. Et en juin, Emmaüs, ESS France, le Secours catholique et le Réseau national des ressourceries et recycleries ont demandé à l'exécutif de faire le nécessaire pour que les emplois locaux non délocalisables de la filière soient maintenus.



Dans un centre Le Relais de Bruay-la-Buissière (Pas-de-Calais) le 18 juillet. L'entreprise collecte 80 000 tonnes de déchets textiles par an. Stéphane Mortagne/Voix du Nord/MaxPPP

